



COMMISSION DES FINANCES,
DE L'ÉCONOMIE GÉNÉRALE
ET DU CONTRÔLE BUDGÉTAIRE

Le président

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
L I B E R T É – E G A L I T É – F R A T E R N I T É

Mardi 5 mai 2026

COMMUNIQUÉ

L'Élysée a confirmé sa volonté de nommer Emmanuel Moulin gouverneur de la Banque de France.

La Banque de France est une institution dont l'un des piliers principaux est l'indépendance. La Banque de France est également une institution de production statistique (prévision macroéconomique, statistiques bancaires, balance des paiements...). Une politisation excessive de cette institution porterait un coup extrêmement dur à la fiabilité de la statistique publique, maillon essentiel des politiques publiques.

Le parcours récent de M. Moulin (SG de la présidence de la République, directeur général du Trésor, directeur de cabinet du Premier ministre Gabriel Attal, et avant cela de Bruno Le Maire) garantit presque l'inverse à savoir une dépendance au pouvoir exécutif actuel et des risques évidents en termes de neutralité d'une personnalité très proche de membres des gouvernements actuels et précédents.

Au nom de ces principes, je suis donc opposé à cette nomination. Je l'ai d'ailleurs déjà dit à l'intéressé. Il présente au fond les mêmes défauts que Amélie de Montchalin passée directement de Bercy à la présidence de la Cour des comptes qui requiert les mêmes qualités que le poste de Gouverneur de la Banque de France.

Mais à la différence de la Cour des comptes, le Parlement a cette fois un droit de veto à travers les deux commissions des finances qui se réuniront le 20 mai au matin. Je voterai contre en espérant que les 3/5ème des parlementaires présents feront de même, condition pour faire obstacle à cette nomination.

Éric Coquerel